

**COMPTE RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 31 JANVIER 2022  
A 18 h 00 A LA SALLE DES FETES DE CHORGES**

**Présents :** MAXIMIN Christine, BARRAL Jean-Marie, ROUX Noëlle, DURAND Christian, ARNAUD Jérôme (arrivée à 18h18), ZAPATERIA Béatrice, PEYRON Michel, ROMMENS Sophie, GANDOIS Jean-Pierre, EYMEOD Chantal, PARPILLON Christian, AUDIER Marc, CEARD Audrey, COULOUMY Christian, DEPEILLE Zoïa, MARROU Jehanne, PELISSIER Robert, VOLLAIRE Pierre, GAMBAUDO Georges, VERRIER Jean-Luc, BOSQ Gustave, PARIS Bruno, MONTABONE Michel, MELMONT Jean-Marie, MAILLARD Laurent, ROUX Chantal, RAIZER Bernard, BERENGUEL Victor, METTAVANT Colette.

**Absents excusés :** BERNARD-BRUNEL Franck donne pouvoir à DEPEILLE Zoïa, MICHEL Christine donne pouvoir à GANDOIS Jean-Pierre, BERTRAND Gina donne pouvoir à ZAPATERIA Béatrice, SILVE Wiebke donne pouvoir à MARROU Jehanne, CANTON Claire donne pouvoir à PELISSIER Robert, DIDIER Alexandre donne pouvoir à EYMEOD Chantal, SARDY Claire.

**Absents :** SCARAFAGIO Stéphane, BUFFIERE Gilles.

**Assiste également :**



La séance est ouverte à 18 h.

Nomination du secrétaire de séance : Christine MAXIMIN

Madame la Présidente, remercie tous les membres de leur présence et procède à l'appel des délégués. Le compte rendu du conseil communautaire du 10 décembre 2021, est adopté à l'UNANIMITE.

**AFFAIRES GENERALES**

**➤ RAPPORT N°2022/01 : 7.1 Décisions budgétaires : Autorisation spéciale de dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif année 2022 Budget Principal**

Christian DURAND présente le rapport.

*La délibération est votée à l'unanimité.*

**➤ RAPPORT N° 2022/02 : 7.5 Subventions : France Services : Demande de financement pour l'année 2022**

Chantal ROUX présente le rapport.

Chantal EYMEOD indique que l'autofinancement de la CCSP pour le fonctionnement de ce service est de 85% ce qui représente une charge importante mais c'est un service de proximité essentiel utile et efficace pour les concitoyens. La CCSP prend le relais de l'Etat sur ce sujet avec 3 antennes à Embrun, Chorges et Savines le lac.

*La délibération est votée à l'unanimité.*

Sophie ROMENS se demande s'il existe un rapport annuel de la fréquentation France Service et s'il peut être transmis ?

Chantal EYMELOUD répond qu'il y a environ 15 000 passages par an sur Embrun, 2 000 à 3 000 à Chorges et que cette fréquentation est en augmentation. Sur Savines-le-lac environ 1 200 passages sont comptabilisés. Les éléments précis seront envoyés aux conseillers communautaires.

Christian DURAND ajoute que, suite à la mise en place du service, il y a eu des difficultés relatives à l'agression de l'agent d'accueil, mais que cela fonctionne bien maintenant.

**➤ Rapport n° 2022/03 : 8.9 Culture – PAH : Mission d'accompagnement pour la réalisation d'un « Schéma de valorisation des patrimoines Serre-Ponçon Guillestrois-Queyras ».**

Pierre VOLLAIRE présente le rapport. Il indique qu'il a participé avec Jehanne MARROU la semaine précédente à une réunion visant à la mise en place du label avec le Guillestrois Queyras.

*La délibération est votée à l'unanimité.*

**➤ RAPPORT N°2022/04 : 4.1 Personnel titulaire et stagiaire de la F.P.T: Création d'un poste permanent de « Moniteur-Educateur et Intervenant Familial » (CISPD)**

Chantal ROUX présente le rapport.

*La délibération est votée à l'unanimité.*

**➤ RAPPORT N° 2022/05 : 9.1 Autres domaines de compétence des communes et de regroupement de communes : CISPD : Convention de partenariat : Projet Trajectoire Enfants**

Chantal ROUX présente le rapport.

Chantal EYMELOUD rappelle que toutes les communes peuvent faire appel à ce service si besoin.

*La délibération est votée à l'unanimité.*

**➤ RAPPORT N°2022/06 : 4.1 Personnel titulaire et stagiaire de la F.P.T: Modification du grade de recrutement pour le poste de gestionnaire GEMAPI et environnement (adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe en remplacement de technicien)**

Jean Marie BARRAL présente le rapport.

*La délibération est votée à l'unanimité.*

Sophie ROMENS ne prend part au vote car elle connaît la personne recrutée.

**➤ RAPPORT N°2022/07 : 8.8 Environnement : Approbation de la 1<sup>ère</sup> Charte Forestière de Serre-Ponçon**

Arrivée de Jérôme ARNAUD à 18h18.

Jean Luc VERRIER présente le rapport.

Chantal EYMELOUD indique que c'est une très belle opération et remercie Jean Luc VERRIER d'avoir géré ce dossier qui abouti à la signature de la charte.

Bruno PARIS doit en parler le lendemain en conseil municipal et indique qu'il trouve que c'est une grosse charge pour la CCSP même si c'est bien financé, il s'inquiète sur les frais engagés à long terme par la suite.

Jean Luc VERRIER précise qu'on s'engage pour 5 ans. Cette charte n'enlève rien à la souveraineté de l'ONF ni à la propriété des communes et rappelle que chaque commune et l'ONF restent gestionnaires de leurs compétences et que cela est un plus.

Georges GAMBAUDO indique également ne pas voter car il souhaite en parler à son conseil municipal.

Michel PEYRON ajoute que la charte porte aussi sur l'accompagnement des entreprises du bois et que la charte permet beaucoup d'autres actions autour de la filière.

Bruno PARIS, Georges GAMBAUDO, Gustave BOSCOQ et Michel PEYRON ne prennent pas part au vote.

*La délibération est votée à l'unanimité.*

**➤ RAPPORT N°2022/08 : 1.1 Marché public : Marché relatif à la mise en place d'un test de service concernant le transport à la demande de personnes dans le cadre du projet ALCOTRA Terres Monviso – InCL Bien vieillir.**

Jean Pierre GANDOIS présente le rapport et le principe de ces tests.

Béatrice ZAPATERIA indique que lors de la dernière commission, il y avait uniquement le mardi et le samedi : elle se demande pourquoi le mercredi a été rajouté pour la zone d'Embrun en plus du mardi et du samedi.

Chantal EYMEOD précise que c'est un test, il faut pouvoir adapter et assouplir les jours par zone.

Christian DURAND indique qu'il s'agit bien d'horaires test.

Jean Pierre GANDOIS indique qu'il faudra s'adapter aux besoins.

Georges GAMBAUDO ajoute qu'il y a 3 marchés et que le marché du dimanche de Chorges n'est pas desservi.

Jean Pierre GANDOIS indique que rien n'est définitif mais qu'a priori ce sera plus cher le dimanche matin.

Chantal EYMEOD confirme que l'on adaptera cela en fonction des besoins, on regarde dès maintenant pour adapter le mercredi matin et après-midi pour venir au centre aquatique par exemple et aussi le dimanche.

Christian DURAND indique que si on fait un test et qu'il est concluant, il faudra le garder mais il faudra trouver les moyens de financement correspondant.

Chantal EYMEOD s'interroge avec Victor BERNEGUEL de la pertinence de s'arrêter dans les zones commerciales pour ne pas pénaliser les petits commerçants des centres de villages.

Victor BERNEGUEL dit qu'il reste encore quelques commerçants dans les villages et si on propose de conduire les gens dans la grande distribution, cela fera du tort aux petits commerçants.

Laurent MAILLARD indique que c'est un service et qu'on ne peut pas choisir à la place des gens, il faut laisser aux gens la possibilité de choisir pour quel besoin ils souhaitent se déplacer.

Chantal EYMEOD confirme qu'il faut laisser ouvert ce test et que l'on en tirera les conclusions tout en ajoutant que les élus sont tout à fait attachés aux commerces de détail et seront vigilants sur ce point.

Sophie ROMMENS demande si une seule personne réserve, est-ce que le transport est honoré ?

Chantal EYMEOD répond positivement.

Christian DURAND indique que le transport à la demande est également du transport vers des visites médicales etc.

La question du retour est posée également.

*La délibération est votée à l'unanimité.*

**➤ RAPPORT N°2022/09 : 8.4 Aménagement du territoire : Appel à projet écologie industrielle et territoriale**

Pierre VOLLAIRE présente le rapport.

*La délibération est votée à l'unanimité.*

➤ **RAPPORT N°2022/10 : 7.5 : Subventions : Demande de subvention relative à l'animation et à la gestion du programme LEADER du Pays S.U.D pour l'année 2022**

Pierre VOLLAIRE présente le rapport.

Il rappelle le portage du LEADER à l'échelle du GAL du Pays de Serre-Ponçon. Il indique que Jérémie MALLERY le premier chargé de mission vient d'être recruté et a pris son poste : il a un profil à la fois de gestionnaire et d'animateur.

Chantal EYMEOD indique que ces programmes permettent à des porteurs de projets privés d'y prétendre et cela est très intéressant mais que ces programmes LEADER sont souvent peu connus, qu'il faudra communiquer à ce sujet.

*La délibération est votée à l'unanimité.*

➤ **RAPPORT N°2022/11 : 8.4 Aménagement du territoire : Proposition de projet de périmètre de SCOT**

Pierre VOLLAIRE présente le rapport.

Le SCOT devrait être bouclé dès 2026. Il rappelle que dès 2030 les communes devront réduire de moitié leur surface constructible.

*La délibération est votée à l'unanimité.*

➤ **RAPPORT N°2022/12 : 8.4 Aménagement du territoire : Gestion de la ZAE de PRALONG Embrun - Convention de servitudes avec ENEDIS – Lot 5B**

Jean Marie BARRAL présente le rapport.

*La délibération est votée à l'unanimité.*

**ASSAINISSEMENT :**

➤ **RAPPORT N° 2022/13 : 7.1 Décisions budgétaires : Autorisation spéciale de dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif année 2022 Budget annexe Assainissement**  
*La délibération est votée à l'unanimité.*

Marc AUDIER présente le rapport.

*La délibération est votée à l'unanimité.*

➤ **RAPPORT N° 2022/14 : 7.5 Subventions : Demande de subvention pour la reconstruction de la station d'épuration de Saint-André d'Embrun « Les Clozards »**

Marc AUDIER présente le rapport.

*La délibération est votée à l'unanimité.*

➤ **RAPPORT N° 2022/15 : 7.5. Subventions : Nouveau plan de financement et convention de répartition des subventions pour l'opération chemin de l'Isle à Charges**

Marc AUDIER présente le rapport.

*La délibération est votée à l'unanimité.*

**DECHETS SMICTOM :**

➤ **RAPPORT N° 2022/16 : 5.3 Désignation de représentants : Désignation directeur régie déchets SMICTOM**

Pierre VOLLAIRE présente le rapport.

*La délibération est votée à l'unanimité.*

➤ **RAPPORT N°2022/17 : 7.5 Subventions : Création d'un circuit pédagogique du déchet avec extension de l'espace de vente de la Ressourcerie, plan de financement modifié**

Pierre VOLLAIRE présente le rapport.

*La délibération est votée à l'unanimité.*

➤ **RAPPORT N°2022/18 : 6.4 Autres actes réglementaires : mise en place des dispositions face aux dépôts sauvages de déchets**

Pierre VOLLAIRE présente le rapport. Le but de cette augmentation est de faire baisser les incivilités des concitoyens en les dissuadant d'effectuer ces dépôts sauvages.

*La délibération est votée à l'unanimité.*

➤ **RAPPORT N°2022/19 : 7.5 Subventions : Candidature à l'appel à projet ADEME/CR SUD pour le traitement ces biodéchets**

Pierre VOLLAIRE présente le rapport.

*La délibération est votée à l'unanimité.*

➤ **RAPPORT N°2022/20 : 7.5 Subventions : Demande de subvention pour l'opération « Ateliers et Chantiers d'Insertion 2022 »**

Pierre VOLLAIRE présente le rapport.

*La délibération est votée à l'unanimité.*

➤ **RAPPORT N° 2022/21 : 7.1 Décisions budgétaires : Autorisation spéciale de dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif année 2022 Budget annexe SMICTOM**

*La délibération est votée à l'unanimité.*

**QUESTIONS DIVERSES**

Sophie ROMENS s'interroge sur le nouveau LEADER et le nouveau GAL.

Pierre VOLLAIRE indique que le GAL n'a pas changé. La CCSP porte le GAL pour le compte des 2 communautés de communes. Les coordonnées de Jérémie MALLERY seront communiquées aux membres du conseil communautaire.

Chantal EYMEOUD indique que des réunions publiques ont été fixées sur les communes du territoire afin de :

- Présenter l'action de la CCSP, ses compétences
- Présenter son budget et les investissements réalisés
- Présenter les projets dont le projet du golf qui sera évoqué à chaque réunion

Les réunions sont organisées par communes ou regroupement de communes mais chacun peut participer aux réunions qu'il souhaite. Les conseillers municipaux sont attendus à ces réunions.

Ces réunions dureront environ 2h (17h30 – 19h30) et doivent permettre un échange avec le public :

- Jeudi 03 février : Puy Sanières et Puy Saint Eusèbe ensemble : réunion à Puy Sanières
- Jeudi 10 février : Crots
- Jeudi 17 février : Pontis et le Sauze du lac ensemble : réunion au Sauze du Lac
- Mardi 22 février : Châteauroux-les-Alpes
- Mardi 08 mars : Prunières et Saint Apollinaire ensemble : réunion à Prunières
- Jeudi 10 mars : Chorges
- Mardi 22 mars : Les Orres
- Jeudi 31 mars : Réallon
- Mardi 05 avril : Savines le lac
- Mardi 12 avril : Crévoux
- Jeudi 14 avril : Baratier, Saint André d'Embrun et Saint-Sauveur ensemble : réunion à Baratier
- Mardi 19 avril : Embrun

Le prochain conseil communautaire aura lieu le lundi 28 février 2022 à la salle des fêtes d'Embrun pour le débat d'orientation budgétaire, suivi d'un autre conseil pour le vote du budget le 28 mars 2022 à Savines le lac.

La séance est levée à 19h10.

Affiché, le 8/2/2022

La Présidente,



Chantal EYMEOUD

